

SCI AM
AU CAPITAL 1000€
1 RUE HENRI CLAUSSE
93000 BOBIGNY
819 171 604 RCS Bobigny

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL DU 04/02/2025 à 9H

AU SIEGE SOCIAL

l'assemblée est présidée par Mr Hamdoune houacini qui constate la présence de :

-Mr Lalmi Abdelali né le 13/09/1969 à Sannois de nationalité française, demeurant 14 Rue de L'ysieux 95500 Gonesse (France).

-Mr Lalmi ilies bilal, né le 02/02/2001 à Argenteuil(95) de nationalité française , demeurant au 14 Rue e l'ysieux 95500 La Gonesse.

-Mr Kasdi Madjid, né le 06/12/1965 à Dar El Beida (Algerie), de nationalité française , demeurant au 91 Rue de Landy, La Plaine Saint Denis 93210 Saint Denis.

L'assemblée est dirigée par Mr Hamdoune Houacini gérant et associé de la dite société peut délibérer sur l'ordre du njour suivant :

- Approbation des cessions des parts sociales ,
- Demission du gérant
- Nomination du nouveau gérant
- Transfert du siège sociale
- La modification des statuts

Le président sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le texte des résolution qui seront proposés au vote de l'assemblée
- la feuille de présence.

Puis il rappelle que le texte des résolutions a été mis à chaque associé.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

La discussion est ouverte , diverses observations sont échangées et plus personne ne demandant la parole , le président soumet au vote de l'assemblée les résolutions suivantes :

Première résolution :

M HAMDOUN Houacini gérant et associé a décidé de démissionner et de céder la totalité de ses parts.

L'assemblée a entériné cette décision à l'unanimité

Deuxième résolution :

La cession des parts de M HAMDOUN Houacini est de

34 parts au profit de Mr Lalmi Abdel Ali

8 Parts au profit de Mr Lalmi Ilies, Bilal

8 parts au profit de Mr Kasdi Madjid

La répartition des parts sera comme suit :

- Mr Lalmi Abdel ali 34 parts numérotés de 1 à 34
- Mr Lalmi Ilies, bilal 33 parts numérotés de 35 à 67
- Mr Kasdi Madjid 33 parts numérotés de 68 à 100

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

l'assemblée prend connaissance de la candidature de Mr Lalmi Abdel Ali, de nationalité française, demeurant au 14 Rue du l'ysieux 95500 Gonesse au poste de gérant et de décide le nommer pour une durée indéterminée.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

Quatrième résolutions

l'assemblée des associés décide de transférer le siège sociale au 7 Boulevard Edouard Branly 95200 Sarcelles.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'assemblée des associés décide de modifier les statuts en consequence des changements apportés.

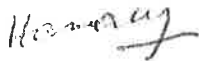
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinés et plus personne ne demande la parole, la séance est levée à 11h

De tout ce que dessus, il a été dressé un procès verbal qui apres lecture faite à été signé par tous les associés

Bobigny le 04/02/2025

Mr Hamdoune Houacini



Mr Lalmi Iliès, bilal



Mr Lalmi Abdelali



Mr Kasdi Madjid

